SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT LGBT+

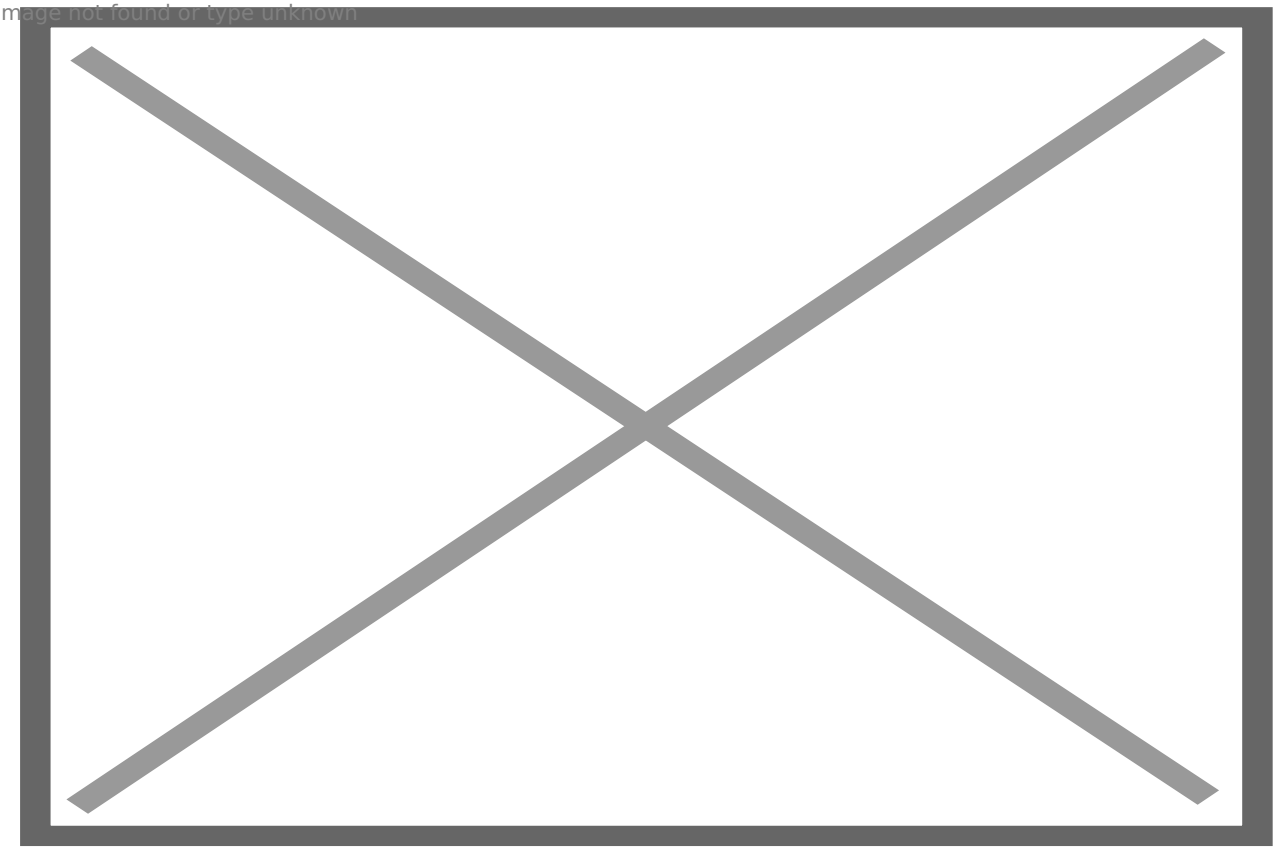
Ce vendredi 28 novembre, l’université de Rouen Normandie a réaffirmé son engagement en faveur de la diversité, du respect et de l’inclusion, avec la signature de la Charte d’engagement LGBT+, en partenariat avec l’association *L’Autre Cercle.*

Franck Le Derf, président de l’université de Rouen Normandie, et Florian Baratte, président de l’association *L’Autre Cercle*, ont signé la première Charte d’engagement LGBT+ de l’URN devant une cinquantaine de personnes, à la fois étudiants, personnels, membres d’associations et de partenaires institutionnels.

Cette charte est signée pour trois ans et a vocation à :

- Créer un environnement inclusif pour le personnel, les enseignantes et enseignants, et les étudiantes et étudiants LGBT+ ;
- Veiller à une égalité de droit et de traitement quelle que soit l’orientation sexuelle ou l’identité de genre ;
- Soutenir le personnel, les enseignantes et enseignants, et les étudiantes et étudiants victimes de propos ou d’actes discriminatoires ;
- Mesurer les avancées et partager les bonnes pratiques pour faire évoluer l’environnement professionnel et le cadre d’études dans l’enseignement supérieur.

Image not found or type unknown



La charte LGBT+

- Télécharger la version française
- Télécharger la version anglaise

Les discours

Franck Le Derf, président de l’université de Rouen Normandie

« Par cet acte, l’université de Rouen Normandie réaffirme publiquement son engagement pour une université inclusive, bienveillante et respectueuse de toutes les identités. Notre ambition est claire : que chacune et chacun, qu’il soit personnel ou étudiant, puisse se sentir libre d’être soi-même, reconnu et respecté. Cette charte s’inscrit dans la continuité d’une politique déjà forte de notre établissement : la lutte contre toutes les discriminations, la promotion de l’égalité et le respect de la diversité sous toutes ses

formes. Notre action LGBT+ traduit cet engagement au quotidien. Rendre la visibilité de l'information accessible à tous à travers nos campus et nos supports numériques, former et sensibiliser nos personnels et nos étudiants pour créer un environnement inclusif et respectueux, adapter nos procédures administratives afin que chacun puisse utiliser librement son nom ou son pronom choisi, maintenir et renforcer la cellule de signalement garantissant confidentialité, impartialité et accompagnement pour toutes les situations. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large qui est d'améliorer la qualité de vie au travail, renforcer le respect mutuel et la cohésion au sein de notre communauté universitaire. Mais au delà des textes et des chartes, ce sont nos comportements du quotidien qui feront la différence. Nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour faire de notre université un lieu sûr, ouvert et respectueux ».

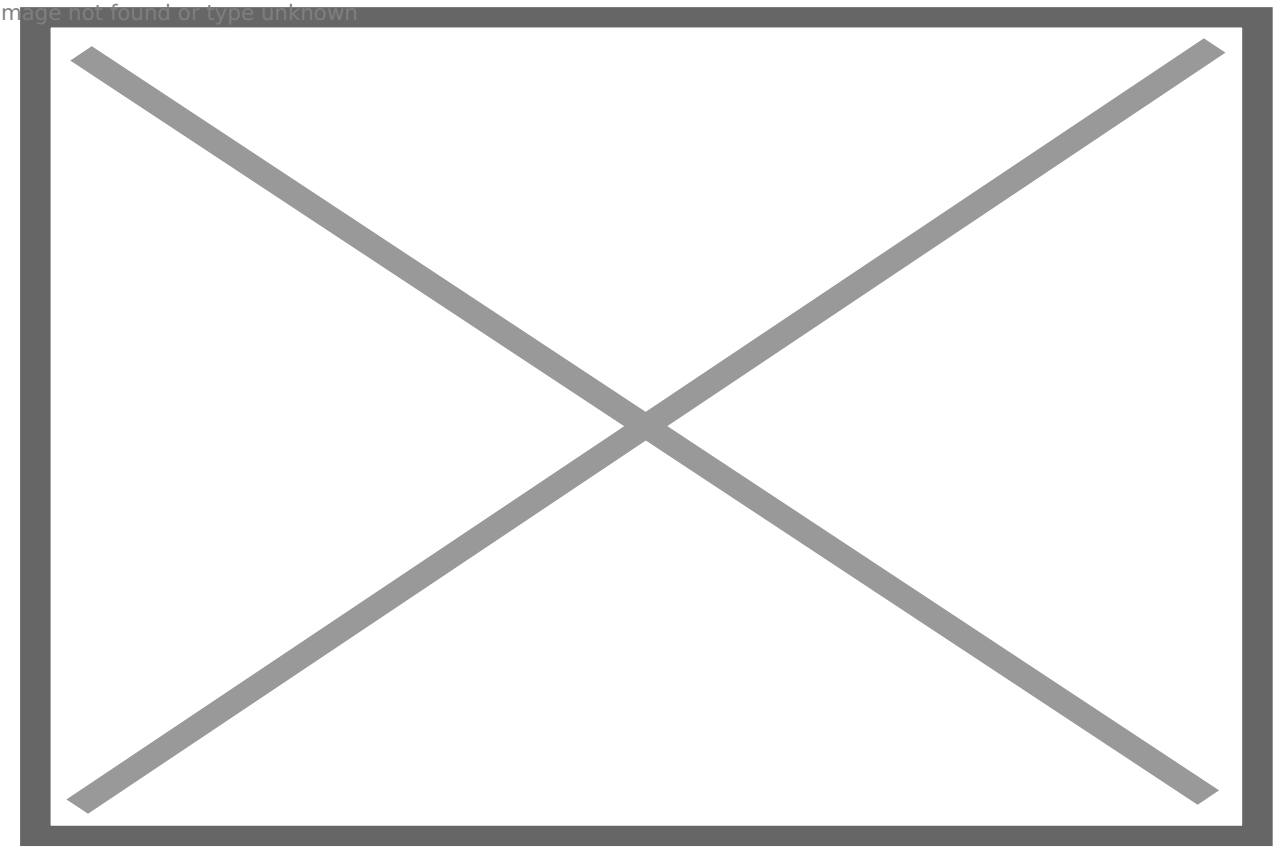
Florian Baratte, président de l'association *L'Autre Cercle*

« Cette signature vous engage dans un plan d'action ambitieux et vous rend ambassadrice de l'inclusion dans le monde du travail auprès non seulement de vos salariés, mais aussi de vos étudiantes et étudiants. Rappelons que notre objectif reste que la question LGBT+ devienne un non-sujet dans notre société. Malheureusement, le chemin est encore long. Le nombre d'agressions augmente, comme le rappelle encore le rapport de SOS homophobie et les chiffres du ministère de l'Intérieur. Alors oui, ces chiffres ont une force et un poids. Mais sachez que lorsque s'engage et signe cette charte, les chiffres sont meilleurs. Il y a plus de visibilité, moins d'agressions et un système qui permet de réagir. C'est notre volonté : permettre d'être libre ».

Tables rondes et rencontres avec les étudiants

À la suite de la signature de la charte, deux tables rondes se sont tenues en présence de nombreux acteurs de l'inclusion. La première, « Engagements et politiques inclusives » a évoqué les avancées liées aux ressources humaines, la communication, la place des étudiantes et étudiants et mis en avant des vécus au sein d'établissements partenaires venus témoigner pour l'occasion.

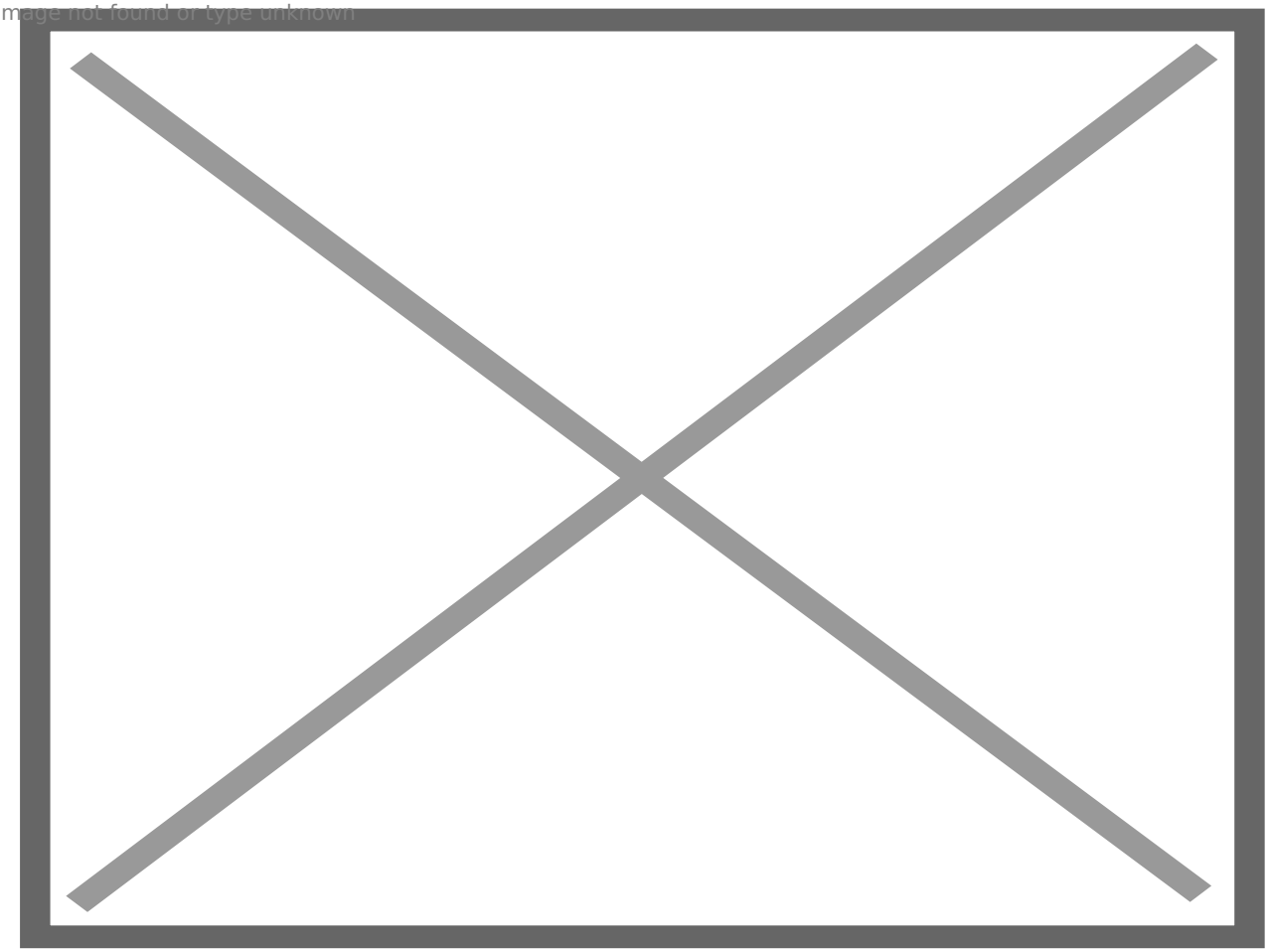
Image not found or type unknown



La seconde table ronde, « Paroles et expériences », a permis à plusieurs personnes d’approfondir certains thèmes et de témoigner autour de la vie étudiante, du changement de genre, de l’inclusion à l’échelle des universités européennes et des expériences dans le monde de l’industrie.

À plusieurs reprises, l’association *l’Autre Cercle* a donné des chiffres, parfois alarmants, parfois porteurs d’optimisme et d’espoir. Des chiffres qui ont également pu être mis en avant par les associations présentes à la Maison de l’Université grâce à des stands. SOS Homophobie et Fiertés colorées étaient là pour répondre aux questions des étudiantes et étudiants et évoquer ce sujet majeur de société.

Image not found or type unknown



Aller plus loin

Depuis la signature de la charte en novembre 2025, l’université de Rouen Normandie poursuit son action dans la lutte contre les discriminations. Focus sur trois actions menées par l’établissement :

- **Charte Égalité, diversité, inclusion pour la communauté universitaire** : cette charte vise à renforcer et affirmer les principes fondamentaux d’égalité, de diversité et d’inclusion notamment : garantir un environnement de travail et d’études respectueux et bienveillant, garantir l’égalité des chances dans le parcours professionnel et d’apprentissage, poursuivre la sensibilisation des usagers.
- **Mars 2026, mois de l’inclusion Ingenium** : des initiatives ont rassemblé étudiants et personnels à travers des rencontres et activités. Le mois de l’inclusion s’est conclu par une Staff week « Building Inclusive Universities from

Within ». Un signal fort montrant que l’inclusion compte, et que notre communauté est engagée.

- **Signature d’une convention avec le défenseur des droits** : l’université de Rouen Normandie a signé une convention avec le Défenseur des droits du pôle régional Normandie Centre Val de Loire. Le Défenseur des droits vous aide à défendre vos droits et libertés lorsque ceux-ci ne sont pas respectés. Une permanence a été mise en place chaque jeudi sur rendez-vous (campus Pasteur).

Publié le : 2025-11-28 17:05:15